



COMMUNIQUE DU 3 AOUT 2023

Les Conseils et le Régent du Royaume d'Araucanie et de Patagonie ont pris connaissance avec bonheur du retrait définitif de Stanislas, confirmé et officialisé par son second communiqué du 29 juillet. Le Régent prend acte de ce communiqué et de la remise formelle de sa charge entre ses mains. Il salue à nouveau cette décision courageuse qui ouvre la voie à une situation apaisée.

Stanislas a annexé à sa déclaration, plusieurs listes de personnes distinguées par lui de différentes manières :

- Concernant les nominations dites « institutionnelles, religieuses, consulaires et de presse » – toutes dignités et fonctions attribuées par Stanislas depuis 2014 –, la renonciation de ce dernier à sa charge les rend évidemment caduques.

- Quant aux titres nobiliaires – au nombre de 17 –, aux nominations dans l'ordre de l'Etoile du Sud – 29 – et dans l'ordre de la Couronne d'Acier – 4 –, leurs dossiers individuels feront l'objet d'un examen bienveillant, avant d'être confirmés ou non à leurs récipiendaires. Il ne serait donc être question, on le conçoit, pour le futur nouveau Prince de les accepter *sine conditione*, mais bien plutôt *sub conditione*. C'était d'ailleurs la teneur exacte du *mutuus consensus* élaboré entre les conseillers des deux parties.

Les Conseils et le Régent invitent d'ores et déjà tous les amis sincères et déterminés du Royaume d'Araucanie et de Patagonie à se réunir sous leur autorité, dans un esprit de tolérance et de neutralité politique, conformément aux idéaux humanistes et émancipateurs posés par Orélie-Antoine I^{er} en 1860.

Pierre de Carelmapu, Régent

Daniel Werba, Président du Conseil du Royaume



ROYAUME D'ARAUCANIE ET DE PATAGONIE